



COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE RÉSEAU DE LA POLICE NATIONALE DU 17 MARS 2022

Monsieur le Président du CHSCT,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,
Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Les déplacements sur site et les restitutions des dernières délégations d'enquête ont particulièrement interpellé notre organisation sur la détérioration de la santé mentale au travail de nos collègues.

Horaires atypiques, manque de personnels, multiplication des missions, rappels et décalages fréquents, restrictions de congés, surcharge judiciaire, matériels obsolètes, management inadapté, manque de reconnaissance, perte de sens, violences verbales et physiques, Police bashing...

Et après l'épisode de la Covid19, c'est maintenant la conjoncture internationale particulièrement dégradée, sans oublier la situation insurrectionnelle en Corse, ces derniers jours, qui impactent les forces de sécurité jusqu'à dans leur chair. Ces événements répétés et particulièrement violents génèrent de l'anxiété et une charge mentale importante.

Au quotidien, le management actuel prend-il en compte tous ces paramètres ?
Permettez-nous d'en douter !

En effet, aujourd'hui nous constatons que l'exercice de l'autorité hiérarchique s'adapte difficilement à l'évolution de la société et des difficultés que rencontrent nos collègues.

Monsieur le directeur général, les agents placés sous votre autorité s'impliquent sans compter au service de nos concitoyens.

Jusqu'à quand pourront-ils autant faire preuve d'abnégation ?

Des actions simples participeraient à démontrer la prise en compte des difficultés que rencontrent nos collègues.

Vos instructions relatives à la qualité de vie au travail sont-elles systématiquement appliquées et déclinées dans chaque CHSCT de proximité ?

Nous ne le pensons pas.

Pour exemple, la demande sans cesse renouvelée d'**UNITÉ SGP POLICE** sur la mise en place d'un nettoyage des structures 7 jours sur 7 n'est toujours pas honorée sur la totalité du territoire national.

Quelle crédibilité accorder à la mise en place de réformes importantes alors qu'un sujet aussi fondamental n'est pas mis en œuvre sans délai ?

Les remontées des différentes cellules de veille, quand bien même ces dernières n'ont pas toujours été réunies comme les textes le précisent, cautionnent nos propos.

Est-il utile de vous rappeler que le programme annuel de prévention dont vous êtes l'initiateur n'a pas été décliné dans l'ensemble des départements ?

Nous espérons que le programme annuel 2022 ne subira pas le même sort...

La mise en œuvre des conclusions de tous les groupes de travail mis en œuvre devront permettre à la collectivité policière d'appréhender la réelle implication de l'administration.

Vos décisions seront des signaux forts en direction des collègues.

La **FSMI-FO** souhaite faire consigner cette déclaration au Procès-verbal.

Les représentants de la **FSMI-FO**